



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique principal, Réglementation et litiges
Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Le 21 décembre 2022

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable (Étape E)

Notre dossier : 312-00833

Dossier Régie : R-4008-2017

Chère consœur,

Énergir dépose sa demande relative à l'Étape E du dossier en objet. Cette demande est accompagnée des documents suivants :

- Pièce Gaz Métro-12, Document 1
- Pièce Gaz Métro-12, Document 2
- Déclarations sous serment au soutien de la demande
- Liste révisée des pièces

Énergir comprend d'échanges tenus antérieurement dans le présent dossier que la Régie entend examiner l'étendue de sa juridiction à l'égard de la demande soumise pour approbation dans le cadre de l'étape E. Or, comme en témoigne le présent dépôt, Énergir est d'avis que la Régie est compétente pour se saisir de la demande. Énergir verra néanmoins à formuler toutes représentations nécessaires, au besoin, et ce, au moment jugé opportun par la Régie.

Par ailleurs, Énergir a pris connaissance de la décision D-2022-156 rendue ce jour dans le présent dossier par laquelle la Régie demande notamment à Énergir de fournir certaines informations dans le cadre du dépôt de sa preuve lors de l'Étape E. Ces informations pourront être fournies au courant du mois de janvier 2023.



- 2 -

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse pour
Philip Thibodeau
PT/mb

p.j.